

RCS : AURILLAC Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00044 Numéro SIREN : 404 459 638 Nom ou dénomination : Etablissements LAVERGNE André

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001765

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ETS LAVERGNE Andre</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Avenue des Estourocs 15700 PLEAUX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>9</u>			
Numéro SIRET* <u>40445963800015</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AL II IF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
AL II IF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2022-NOT-SD

Bilan Certifié Conforme

8

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ETS LAVERGNE Andre		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	88 502	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	2 005 854	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	332 078	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 426 435	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	447 186	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	237 360	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	234 368	
	Dettes fiscales et sociales			DY	148 089	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 014	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	71 584	
TOTAL (IV)			EC	1 139 601		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 566 036		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	536 158	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

Désignation de l'entreprise		SARL ETS LAVERGNE Andre		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	422	6U	422	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	54 257	6Z	7A	54 257	
	TOTAL III	7B	422	TY	54 257	TZ	422	UA	54 257
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	422	UB	54 257	UC	422	UD	54 257
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	422				
		54 257	UG	UH					
			UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL ETS LAVERGNE Andre										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	775	UV		UW	775		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	498 760		498 760				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	71 500		71 500				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 973		6 973				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	12 798		12 798				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 000		2 000				
	Charges constatées d'avance			VS	17 063		17 063				
	TOTAUX			VT	609 868	VU	609 093	VV	775		
RENVUIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	447 186		81 103		157 067		209 016	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	234 368		234 368						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 168		57 168						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	89 457		89 457					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 464		1 464					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	237 360				237 360				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 014		1 014						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	71 584		71 584						
TOTAUX		VY	1 139 601	VZ	536 158		394 427		209 016		
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	81 504	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SARL ETS LAVERGNE Andre		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	332 078	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	90	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	124 510	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	3 075		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	3 075
	Régimes particuliers / impositions entières	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	54 257		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						WQ	2 750		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						WR	516 760		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions entières	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*						XD		
	Amortissement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 quaterdecies)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	53		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	16	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		XG	1 666	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	515 041		XH	1 719	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	515 041		XO		

Désignation de l'entreprise <u>SARL ETS LAVERGNE Andre</u>				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

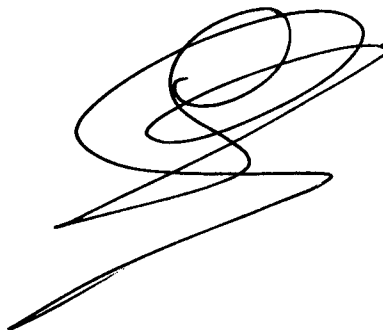
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL ETS LAVERGNE Andre</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB	25 017				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	500 333			ZD	280 316				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	195 000				
						ZF					
	TOTAL I	ØF	500 333			TOTAL II	ZH	500 333			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	15 036				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	24 277				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	2 721				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	9 718				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	6 501	ST	339 252				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	391 004				
	- CFE, CVAE					YW	9 830				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	21 449				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					YX	31 279				
I. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée					YY	694 370				
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	379 070				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)					ØB	619 772				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%				
	- Numéro de centre agréé *			XP			ZR				
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD




RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLES



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4 566 035.69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 332 078.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Investissements effectués au cours de l'exercice pour un total de 56 373 € avec notamment :

- un véhicule TOYOTA LAND CRUISER GK-565-LL pour 43 518 €

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIFS :

La définition des actifs a été modifiée, en matière comptable, par les règlements 2002-10, 2004-06, 2005-09 du comité de la réglementation comptable. Ces règles s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2005.

Compte-tenu du caractère non significatif des modifications induites par cette nouvelle réglementation appliquée aux actifs de la SARL LAVERGNE André, ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucun retraitement à ce titre.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLES



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

EN-COURS DE PRODUCTION

La méthode de valorisation des en cours de production est celle de l'avancement.
Cependant pour cet exercice, tous les travaux ont été facturés au 31/12/2022.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOB. INCORPORELLES



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Logiciel See Electrical	
Logiciel Ebp Paie Personnalisé	14
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	14

IMMOB. CORPORELLES



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	8 965		
	Terrains		18 333		
	Sur sol propre		496 656		
CORP.	Constructions	Sur sol d'autrui	497 958		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	109 404		1 163
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		129 679		577
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	86 404		4 211
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	496 993		44 810
		Matériel de bureau & mobilier informatique	34 645		5 606
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		4 093		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 874 164		56 367
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		434		6
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		775		
		TOTAL	1 209		6
TOTAL GENERAL			1 884 338		56 373

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			8 965	
	Terrains				18 333	
	Sur sol propre				496 656	
CORP.	Constructions	Sur sol d'autrui			497 958	
		Inst. gal. agen. amé. cons			110 567	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		4 945		125 310	
		Inst. gal. agen. amé. divers			90 615	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		101 050	440 753	
		Mat. bureau, inform., mobilier		4 637	35 614	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				4 093	
	Avances et acomptes					
		TOTAL		110 632	1 819 899	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				440	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				775	
		TOTAL			1 215	
TOTAL GENERAL				110 632	1 830 078	

AMORTISSEMENTS



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 745	206		8 951
TOTAL	8 745	206		8 951
Terrains				
Sur sol propre	58 239	36 178		94 417
Constructions				
Sur sol d'autrui	142 706	24 941		167 648
Inst. générales agen. aménag.	106 632	2 720		109 352
Inst. techniques matériel et outil. industriels	107 138	7 960	4 945	110 153
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	72 805	3 600		76 405
Matériel de transport	391 737	36 862	101 050	327 549
Mat. bureau et informatiq., mob.	25 178	4 774	4 637	25 315
Emballages récupérables divers				
TOTAL	904 435	117 035	110 632	910 839
TOTAL GENERAL	913 180	117 242	110 632	919 790

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. : Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp. : Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. immo. corp. : Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	775		775
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	498 760	498 760	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	71 500	71 500	
	Etat & autres	6 973	6 973	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	12 798	12 798	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 000	2 000	
	Charges constatées d'avance	17 063	17 063	
TOTAUX		609 868	609 093	775
Kenvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 063
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	17 063

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 445
Autres créances	14 798
Disponibilités	7 486
TOTAL	27 729

COMPOSITION AFFECTATION



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500.00	400.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500.00	400.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		500 333
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	500 333
Affectations aux réserves	- Réserves légales	25 017
	- Autres réserves	280 316
Dividendes		195 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	500 333

ETAT DES DETTES



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	447 186	81 103	157 067	209 016
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	234 368	234 368		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	57 168	57 168		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	89 457	89 457		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 464	1 464		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	237 360		237 360	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 014	1 014		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	71 584	71 584		
TOTAUX	1 139 601	536 158	394 427	209 016
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	81 504			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	71 584
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	71 584

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	198
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 440
Dettes fiscales et sociales	626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	10 263

CHIFFRE D'AFFAIRES



En Euro

LAV4 - SARL ETS LAVERGNE Andre

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes Magasin	10 897		10 897
Ventes Exonérées			
Ventes Fioul	406 832		406 832
Travaux Autoliquidation	261 974		261 974
Travaux à 5.5 %	187 830		187 830
Travaux à 10 %	245 746		245 746
Travaux à 20 %	2 800 460		2 800 460
Chiffre d'affaires	3 913 739		3 913 739

**« ETABLISSEMENTS LAVERGNE ANDRE »
S.A.R.L. au capital de 1.000.000 euros.
Siège social : Avenue des Estourocs
15700 Pleaux (Cantal)
R.C.S. AURILLAC 404 459 638**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 juin 2023**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de 332.078 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	332.078 euros
Dotation de la réserve légale à hauteur de 5% du bénéfice de l'exercice Dans la limite de 10% du capital social	11.498 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	320.580 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 78 euros par part	195.000 euros
Le solde	125.580 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 2.131.434 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 195.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation du résultat, les capitaux propres sont de 3.231.435 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

*- Exercice clos le 31/03/2020
113.000 € soit 45,20 € par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : 113.000 €.*

*- Exercice clos le 31/03/2021
160.000 € soit 64 € par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : 160.000 €.*

*- Exercice clos le 31/12/2021
195.000 € soit 78 € par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : 195.000 €.*

**POUR COPIE CONFORME
LA GERANCE**

